



SAS Blois Conduite - Delta 41

n° d'agrément : E2104100010

n° SIREN ou SIRET : 352 732 028 00019

Adresse : 4 rue des saintes Maries 41000 Blois

Date et lieu de délivrance de l'agrément préfectoral : 23/03/2021 à Blois

Programme de formation à la catégorie A du permis de conduire

1) Préambule

Depuis le 2 juin 2016, la catégorie du permis A est destinée à tous les conducteurs de motocyclettes, avec ou sans side-car, d'une puissance minimale de 50 kW et dont le rapport puissance/poids est supérieur ou égal à 0,25 kW/kg. Le poids à vide minimum est de 175kg.

2) Les enjeux de la formation complémentaire

- *Amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;*
- *comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;*
- *travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.*

3) L'organisme de formation

SAS Blois Conduite - Delta 41

n° d'agrément : E2104100010

n° SIREN ou SIRET : 352 732 028 00019

Adresse : 4 rue des saintes Maries 41000 Blois

Date et lieu de délivrance de l'agrément préfectoral : 23/03/2021 à Blois

Delta41formation@gmail.com

02.54.74.80.64

Code NAF 8553Z

Administrateur : Hervé Dory

4) Les pré-requis

- *avoir minimum 20 ans et être titulaire du permis A2*
- *Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR*

5) La durée de la formation

- *7 heures dans le cas d'une formation qualifiante pour les conducteurs évoqués précédemment.*



SAS Blois Conduite - Delta 41

n° d'agrément : E2104100010

n° SIREN ou SIRET : 352 732 028 00019

Adresse : 4 rue des saintes Maries 41000 Blois

Date et lieu de délivrance de l'agrément préfectoral : 23/03/2021 à Blois

6) La formation

Séquence 1

Durée 2h – Théorie

Contenu :

- Statistiques de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.
- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes.
- Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse.
- Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection.
- Conduite et produits psycho-actifs

Séquence 2

Durée 2h – Maniabilité hors circulation

Contenu :

S'adapter à un nouveau véhicule et comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. Explications et travail sur :

- les situations de changements de direction à droite et à gauche,
- le freinage,
- les techniques d'inclinaison.

Séquence 3

Durée 3h – Circulation et clôture de la formation

Contenu :

- Réalisation d'un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action: chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, puis 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.
- Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule de la catégorie A qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.